

## **APPORT PARTIEL D'ACTIF**

- **Objectifs :**
  - **Présentation des modalités financières et des principes comptables des opérations d'apport partiel d'actif réalisées par des sociétés.**
  
- **Pré requis :**
  - **Connaissances en droit des sociétés.**
  - **Notions essentielles sur le financement des entreprises, la structure du bilan et l'évaluation des titres des sociétés.**
  - **Connaissances des comptes et des modalités d'enregistrements des opérations relatives à la comptabilité des sociétés : constitutions, augmentations de capital, dissolutions, scissions.**
  
- **Modalités et méthodes :**
  - **Exposés didactiques des principes juridiques, financiers et comptables.**
  - **Exemple simple corrigé.**
  - **Synthèse.**

### **TABLE DES MATIERES**

<b>Chapitre 1. PRINCIPES.....</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 2. ASPECTS JURIDIQUES.....</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 3. TRAITEMENTS COMPTABLES.....</b>	<b>2</b>
<b>3.1. Dans la société apporteuse (A). .....</b>	<b>2</b>
<b>3.2. Dans la société B bénéficiaire des apports. ....</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 4. EXEMPLE.....</b>	<b>3</b>
<b>4.1. Enoncé et travail à faire.....</b>	<b>3</b>
<b>4.2. Annexes. ....</b>	<b>3</b>
<b>4.2.1. Annexe 1. ....</b>	<b>3</b>
<b>4.2.2. Annexe 2. ....</b>	<b>4</b>
<b>4.3. Correction. ....</b>	<b>4</b>
<b>4.3.1. Travail 1. ....</b>	<b>4</b>
<b>4.3.2. Travail 2. ....</b>	<b>5</b>
<b>4.3.3. Travail 3. ....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 5. SYNTHESE.....</b>	<b>6</b>

## Chapitre 1. PRINCIPES.

L'opération consiste en l'apport effectué par une société à une société existante ou nouvelle d'une partie de ses éléments d'actif (biens mobiliers ou immobiliers ou branche d'activité) en contrepartie de titres émis par la société bénéficiaire.

## Chapitre 2. ASPECTS JURIDIQUES.

Selon l'article L236-22 du Code de Commerce « La société qui apporte une partie de son patrimoine à une autre société et la société qui bénéficie de cet apport peuvent décider d'un commun accord de soumettre l'opération aux dispositions des articles L236-16 à L236-21 ».

Ces articles traitent des opérations de fusions et de liquidation.

L'article 387 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales prévoit que les sociétés participantes peuvent décider d'un commun accord de soumettre l'opération aux dispositions légales et la désignation d'un commissaire aux comptes (commissaire aux apports) chargé de l'évaluation des apports.

L'opération est semblable à celle d'une scission pour la transmission de l'actif mais l'apport partiel d'actif n'entraîne pas la dissolution de la société apporteuse.

## Chapitre 3. TRAITEMENTS COMPTABLES.

### 3.1. Dans la société apporteuse (A).

Les traitements comptables constatent l'apport d'une partie de son actif à une ou plusieurs sociétés existantes ou nouvelles.

Les titres reçus en échange de l'apport sont comptabilisés dans le compte 26 « Titres de participation » pour le montant des apports effectués.

La société constate pour les immobilisations :

- une opération de sortie du patrimoine à l'aide du compte **675 « Valeur Comptable des Eléments d'Actif Cédés »**,
- une cession portée au crédit du compte **775 « Produits des Cessions d'Eléments d'Actif »** ;

Pour les stocks :

- un produit exceptionnel porté au crédit du compte **778 « Autres produits exceptionnel »**,
- puis au débit du compte **603 « Variation de stock »** par le crédit du compte de stock correspondant,
- la charge due à la variation de stock devra être transféré dans un compte de charge exceptionnelle **6789 « Autres charges exceptionnelles »** pour ne pas fausser le résultat d'exploitation.

### 3.2. Dans la société B bénéficiaire des apports.

Les écritures sont identiques à celles enregistrées au moment de la fusion dans les comptes de la société absorbante.

L'opération est assimilée à une augmentation de capital avec une réalisation des apports en nature.  
Les apports peuvent être évalués sur la base de leur valeur comptable.

## Chapitre 4. EXEMPLE.

### 4.1. Enoncé et travail à faire.

Une Société A transfère une partie de son activité ainsi que les éléments d'actif correspondants à une **Société bénéficiaire B**.

Les apports sont évalués sur la base de la valeur comptable.

En contrepartie, la société apporteuse A recevra des actions de la société bénéficiaire B émises à une **valeur d'échange de 500 €**. La **valeur nominale** est de **200 €**

Le bilan de la société apporteuse A relatif à la branche d'activité apportée à la veille de l'opération d'apport partiel est le suivant :

Actif	Brut	Amort/ Dépr	Montants	Passif	Montants
<b>Actif immobilisé :</b>				<b>Capitaux propres :</b>	
Fonds de commerce	150 000		150 000	Capital	700 000
Matériel industriel	500 000	100 000	400 000	Réserve légale	40 000
<b>Actif circulant :</b>				Autres réserves	170 000
Stocks de marchandises	200 000	20 000	180 000	<b>Dettes :</b>	
Clients	300 000	50 000	250 000	Fournisseurs	100 000
Disponibilités	50 000		50 000	Autres dettes	20 000
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>170 000</b>	<b>1 030 000</b>	<b>Total</b>	<b>1 030 000</b>

**TRAVAIL A FAIRE** : en utilisant les annexes ci-après :

- **Annexe 1** : Bordereau de saisie – Société A – journal unique (à compléter).
- **Annexe 2** : Bordereau de saisie – Société B – journal unique (à compléter).

1°) Déterminer la valeur d'apport de la branche par la société A et en déduire le nombre d'actions à émettre par la société B.

2°) Comptabiliser cette opération dans les comptes de la Société A.

3°) Comptabiliser cette opération dans les comptes de la Société B.

### 4.2. Annexes.

#### 4.2.1. Annexe 1.

Bordereau de saisie - Société A - Journal Unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Transfert des immobilisations de la société A		
200N			Prix de cession des immobilisations		
200N			Apport des stocks		
200N			Annulation des stocks		
200N			Reprise des dépréciations sur stocks		
200N			Transfert en charge du produit exceptionnel		
200N			Apport des créances et des dettes		
200N			Rémunération des apports		
<b>Totaux</b>					

#### 4.2.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Société B - Journal Unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Augmentation de capitaux propres de la société B		
200N			Réalisation des apports de la société A		
<b>Totaux</b>					

#### 4.3. Correction.

##### 4.3.1. Travail 1.

• **Valeur d'apport de la branche par la société A :**

Fonds de commerce	150 000
Matériel	400 000
Stocks de marchandises	180 000
Créances clients	250 000
Dettes fournisseurs	- 100 000
Autres dettes	- 20 000
⇒ <b>Valeur d'apport</b>	<b>860 000</b>

• **Nombre d'actions à émettre par la société B :**

$$86\ 0000 / 500 = 1\ 720 \text{ actions}$$

**4.3.2. Travail 2.**

Bordereau de saisie - Société A - Journal Unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
31-déc. 200N	281 675 207 2154	Amortissements des immobilisations corporelles Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Fonds commercial Matériel industriel	Transfert des immobilisations de la société A	100 000,00 550 000,00	150 000,00 500 000,00	
31-déc. 200N	467 775	Autres comptes débiteurs ou créditeurs Produits des cessions d'éléments d'actif		550 000,00	550 000,00	
31-déc. 200N	467 778	Autres comptes débiteurs ou créditeurs Autres produits exceptionnels		180 000,00	180 000,00	
31-déc. 200N	6037 370	Variation des stocks de marchandises Stocks de marchandises		200 000,00	200 000,00	
31-déc. 200N	397 78173	Dépréciation des stocks de marchandises Reprises sur dépréciations des stocks et en-cours	Reprise des dépréciations sur stocks	20 000,00	20 000,00	
31-déc. 200N	678 791	Autres charges exceptionnelles Transferts de charges d'exploitation	Transfert en charge du produit exceptionnel	200 000,00	200 000,00	
31-déc. 200N	467 491 401 467 411	Autres comptes débiteurs ou créditeurs Dépréciations des comptes de clients Fournisseurs Autres comptes débiteurs ou créditeurs Clients	Apport des créances et des dettes	130 000,00 50 000,00 100 000,00 20 000,00	300 000,00	
31-déc. 200N	261 467	Titres de participations Autres comptes débiteurs ou créditeurs		Rémunération des apports	860 000,00	860 000,00
<b>Totaux</b>				<b>2 960 000,00</b>	<b>2 960 000,00</b>	

**4.3.3. Travail 3.**

Bordereau de saisie - Société B - Journal Unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	4561	Associés - Comptes d'apport en société	Augmentation de capitaux propres de la société B	860 000,00	
	101	Capital			344 000,00
	1043	Primes d'apport			516 000,00
31-déc. 200N	207	Fonds commercial	Réalisation des apports de la société A	150 000,00	
	2154	Matériel industriel		500 000,00	
	370	Stocks de marchandises		200 000,00	
	411	Clients		300 000,00	
	281	Amortissements des immobilisations corporelles			100 000,00
	397	Dépréciation des stocks de marchandises			20 000,00
	491	Dépréciations des comptes de clients			50 000,00
	401	Fournisseurs			100 000,00
	467	Autres comptes débiteurs ou créditeurs			20 000,00
	4561	Associés - Comptes d'apport en société			860 000,00
<b>Totaux</b>				<b>2 010 000,00</b>	<b>2 010 000,00</b>

## Chapitre 5. SYNTHÈSE.

